Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 31/05/2024

EARL DU DOMAINE DE MIRAN rappelle Fromage Blanc, Pyramides cendrées, Tartinable



- Noms des modèles ou références concernés : **Fromage Blanc, Pyramides cendrées, Tartinable**
- Marque : **Sans**
- **Lot 222 Date limite de consommation 28/05/2024**
 Lot 223 Date limite de consommation 29/05/2024
 Lot 224 Date limite de consommation 30/05/2024
 Lot 225 Date limite de consommation 31/05/2024
- Conditionnements : **Barquette plastique pour les fromages blancs et le tartinable**
- Date début/fin de commercialisation : **du 23/05/2024 au 30/05/2024**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Informations complémentaires : **Fromage de chèvre au lait cru**
- Zone géographique de vente : **Départements : INDRE (36)**
- Distributeurs : **Boutique à la ferme Marché de Déols**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Salmonelle**
- Risques encourus par le consommateur : **Salmonella spp (agent responsable de la salmonellose)**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente.**
- Préconisation sanitaire :
 Les toxi-infections alimentaires causées par les salmonelles se traduisent par des troubles gastro-intestinaux (diarrhée, vomissements) d'apparition brutale souvent accompagnés de fièvre et de maux de tête qui surviennent généralement 6h à 72h après la consommation des produits contaminés. Ces symptômes peuvent être plus prononcés chez les jeunes enfants, les femmes enceintes, les sujets immunodéprimés et les personnes âgées. Les personnes qui auraient consommé ces produits et qui présenteraient ces symptômes sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. En l'absence de symptômes dans les 7 jours après la consommation des produits concernés, il est inutile de s'inquiéter et de consulter un médecin. Si le produit doit subir une cuisson avant consommation : la cuisson à cœur des produits (œufs durs, pâtisseries, viandes de volailles…) à +65°C permet de détruire ces bactéries et de prévenir les conséquences d'une telle contamination.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **dimanche 16 juin 2024**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre